



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 06 octobre 2025

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : dont acte de notre échec.

Lyon 5e Adt / Créeer – Fiche N°34 C

A l'attention de madame Nadine GEORGEL
Maire du 5ème arrondissement

Madame,

Je vous écris pour vous signifier que mon Association prend acte de son échec. Qui plus est un échec de son Président puisque c'est moi-même qui suis à l'origine de notre demande associative.

Le 14 mars 2023, une visite de terrain a eu lieu afin que notre Association puisse montrer de visu sa proposition : faire installer de petites rampes pour aider les piétons âgés ou handicapés à mieux pouvoir monter ou descendre des escaliers.

Etaient présents à cette visite de terrain :

- MM. Bertrand ARTIGNY et Philippe CARRY, adjoints Mairie 5e Adt
- M. Yves DEAL, président du conseil de quartier Quartiers Anciens
- une Ingénierie des ABF
- moi-même.

Au nom de notre Association, j'ai demandé :

- l'installation de deux petites rampes du 26 au 22 quai de Bondy : → photo page 2.
- l'installation d'une petite rampe du 11 au 8 quai de Bondy : → page 2.

Le jour même de la visite, ma demande a été **totalelement acceptée** par les ABF.

Le 21 mars, soit une semaine plus tard, j'ai adressé la Fiche 34 A à monsieur Bertrand ARTIGNY, organisateur de la visite de terrain, pour « officialiser » notre demande.

Le 13 septembre 2023, soit 6 mois après, comme aucune rampe n'avait été installée, j'ai adressé la Fiche 34 B à monsieur Bertrand ARTIGNY pour relancer notre demande acceptée le 14 mars.

Par la suite, lors de réunions publiques, j'ai relancé verbalement monsieur Bertrand ARTIGNY sur ce sujet. A chaque fois, il m'a assuré personnellement que les trois rampes seront installées.

Nous sommes le 06 octobre 2025 : aucune des trois rampes demandées et acceptées n'a été installée.

C'est donc un échec pour notre Association car je suis maintenant convaincu que ces rampes ne seront pas installées. Ou alors quelques jours avant les élections municipales.

Mais c'est aussi un échec pour la Mairie du 5e Adt qui – comme la Ville de Lyon et la Métropole – ne cesse de dire que les piétons sont une priorité de la mandature 2020-2026.

Je vous adresse, Madame la Maire, mes salutations empreintes d'une vraie déception.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Valentin LUNGENSTRASS, adjoint Mairie de Lyon
- Conseil de quartier « Quartiers Anciens » & Association Renaissance du Vieux-Lyon
- Le Progrès

Photo du haut : deux petites rampes demandées du 26 au 22 quai de Bondy.

Photo du bas : une seule petite rampe supplémentaire demandée du 11 au 8 quai de Bondy.

En tout : trois petites rampes demandées en mars 2023. Acceptées de suite mais non installées en octobre 2025. Un échec pour l'engagement associatif.

